

BRANCHEZ-VOUS !



L'Administration communale souhaite informer la population que deux bornes pour le rechargement des voitures électriques sont en place depuis quelques semaines et qu'elles sont fonctionnelles.

- L'une se trouve Place de l'Hospice, derrière la Maison du tourisme. Il s'agit d'une borne FAST (50kW) ;
- L'autre borne se situe à proximité du Quai Son, rue des Bateliers. Cette borne est composée de 2 prises de chacune 22kW.

Condition d'utilisation :

- stationnement lors de la charge : 0.018€ /min
- stationnement au-delà de la charge : 0.036€/min
- tarif : 0,72€/kWh.

Notre commune étant très appréciée par les vététistes et les cyclistes, deux bornes de rechargement pour vélo à assistance électrique ont été placées dans le centre-ville.

- L'une à l'intérieur du kiosque sur la Place du Bronze
- L'autre devant la Maison du tourisme.

N'hésitez pas à venir recharger votre vélo. La recharge est gratuite.

L'installation de ces différentes bornes est le fruit d'une collaboration entre le Gal Pays de l'Ourthe et la Commune de La Roche-en-Ardenne.

*Sophie Molhan et Dominique Gillard,
Echevins*

